

## **cas pratique : divorce pour faute...**

Par **charly67**, le **01/03/2008** à **19:47**

bonjour tout le monde!!

j'aurais quelques petites questions a vous poser!!

j'aimerais savoir si en cas de divorce pour faute,

le poux défendeur a l'instance fait une demande reconventionnelle en divorce pour faute et invoque donc de ce fait une faute, est que l'époux demandeur a l'instance (mais désormais défendeur en quelque sorte) peut-il se prémunir des moyens de défense habituellement réservés a le poux défendeur a l'instance (tels que la conciliation, les fins de non recevoir...)

je vous remercie par avance

Par **jeeecy**, le **03/03/2008** à **10:35**

évidemment qu'il peut s'en prévaloir

par contre tu devrais te relire avant de poster tes messages parce que ce que tu écris comprend de nombreuses fautes d'orthographe et de grammaire

j'espère que tu ne fais pas les mêmes sur tes copies...

Par **charly67**, le **18/03/2008** à **16:38**

Ne te fais pas de soucis pour moi et mes copies... tout va très bien!

Bien à toi